

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 300 du 5 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNTRS-CGT

En lançant les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, le gouvernement veut-il réellement changer de politique ?

Cette question mérite d'être posée, compte tenu des dernières déclarations de la ministre, notamment celle sur Mediapart ou la prise de position du président de la république sur le crédit impôt recherche (CIR) à Châlons en Champagne.

Sur le sujet très controversé du CIR, qui est l'une des plus importantes niches fiscales pour les grandes entreprises, François Hollande affirme qu'il sera préservé et élargi à l'innovation, notamment dans les PME. Pourtant, c'est grâce à ce type de dispositif que les grands groupes se libèrent en grande partie de leur impôt, sans pour autant embaucher largement dans la recherche et le développement ni tenir leurs engagements sur le long terme. En témoignent les décisions de Sanofi de fermer ses centres de recherche de Montpellier et de Toulouse malgré l'obtention d'un CIR de 130 millions d'euros par an. Le débat aurait mérité d'être ouvert, avant d'être tranché !

Médiapart révèle à juste titre que Mme Fioraso assume les objectifs de ses prédécesseurs. On voudrait nous faire croire, qu'avec un peu plus de collégialité, la LRU aurait été acceptable ainsi que le grand emprunt, si plus de temps avait été donné aux universitaires pour monter leurs dossiers.

Mais ce discours fait oublier l'objectif fondamental des réformes mises en place, réformes qui avaient été prônées par l'OCDE et d'autres organismes internationaux : la mise en place du « nouveau management public » déjà testé dans les pays anglo-saxons. Il s'agit de mettre en place un marché ou un quasi-marché pour les secteurs autrefois considérés comme biens publics. Comme pour l'hôpital, on a instauré une gestion entrepreneuriale, des agences de financement, des indicateurs, des processus de concurrence généralisés et la casse des garanties statutaires en généralisant l'emploi précaire. On a préparé le pilotage par les entreprises et garanti à certaines la rente juteuse des Partenariats Public Privé.

C'est d'une réflexion collective, qui ne se polarise pas sur la forme et n'oublie pas le fond des réformes passées dont nous avons besoin. **Si les personnels ne s'imposent pas dans ces assises, elles se limiteront à une simple consultation.** La parole des organisations représentatives des personnels sera noyée par celles des pseudo-experts et des technocrates ministériels, tous persuadés du bien fondé des politiques passées, moyennant quelques évolutions à la marge. C'est pour l'instant cette direction qui est prise, en auditionnant tous les ministères et toutes les superstructures mises en place par le pacte pour la recherche (alliances, etc). Le lancement de la partie régionale des assises, placée sous le triple commandement du préfet, du recteur et du président de région fait craindre la montée de ceux qui sous le prétexte d'une plus grande efficacité pour les économies régionales sont prêts à brader le rôle national des organismes de recherche.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à intervenir sur les questions institutionnelles, mais sans se limiter à celles-ci. Même si le discours officiel est marqué par la rigueur qu'on veut nous imposer, il faudra aussi parler de l'emploi (résorption de la précarité et création de postes), de l'attractivité des carrières, des budgets des laboratoires.

Villejuif, le 5 septembre 2012